



COMMUNE DE PERROS-GUIREC (22)

Zonage d'assainissement pluvial



Légende

- Réseau hydrographique
- Zone de prescriptions particulières
- Régulation max. 3 l/s/ha pour une pluie décennale
- Régulation max. 5 l/s/ha pour une pluie décennale
- Régulation max. 8 l/s/ha pour une pluie décennale
- Mesure compensatoire obligatoire - régulation max. 3 l/s/ha
- Emplacement envisagé des ouvrages de gestion sur les zones AU
- Zones humides

*Nom de la zone
Imperméabilisation maximale*

Si une gestion par infiltration est réalisable : dimensionnement sur une pluie décennale sans tenir compte des prescriptions de régulation.



COMMUNE DE PERROS-GUIREC (22)		
PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL		
Date de création :	Juillet 2016	Etude réalisée par : JLE
Réalisé par :	JLE	
Vérifié par :	TPA	

